



ASSOCIATION NATIONALE  
DES PLACEMENTS FAMILIAUX

Paris

2003

# LE LABYRINTHE DU PLACEMENT FAMILIAL

Places - Représentations - Idéaux

L'Harmattan

**LE PLACEMENT FAMILIAL OU L'INSTITUTION  
DU PARADOXE :  
LA FAMILLE À L'ÉPREUVE DE L'IMAGINAIRE**

**Pascal ROMAN**

Psychologue clinicien

Expert près la Cour d'Appel de Lyon

Maître de Conférence de Psychologie Clinique

Centre de Recherches en Psychopathologie

et Psychologie Clinique (C.R.P.P.C)

Institut de Psychologie, université Lumière - Lyon 2 (69)

Le graphisme de l'affiche de ces Journées d'Etude, ainsi que le *fond* du document de programme de ces deux journées, orientent de manière intéressante les propos qui seront tenus ici, dans la mesure où ils viennent en écho des préoccupations que je souhaiterais développer avec vous autour de la question du placement familial.

En quelque sorte, les éléments composant ce graphisme nous contraignent... et je me glisserai volontiers dans cette contrainte dans la mesure où, de fait, deux des éléments centraux de mon propos s'y trouvent mis en exergue : celui de l'imaginaire et celui du paradoxe, qui appartiennent respectivement à chacune des propositions contenues dans le titre de cette conférence, le placement familial ou l'institution du paradoxe – la famille à l'épreuve de l'imaginaire.

Nous aborderons rapidement chacune de ces notions à partir de ce que mobilise le graphisme des documents des Journées d'Etude.

## L'imaginaire

Dans la mythologie grecque, Dédale est un Athénien présenté comme l'artiste universel (P. Grimal, 1951) « *tour à tour architecte, sculpteur, inventeur de moyens mécaniques* ».

Parmi ses constructions, des palais et autres bâtiments prestigieux, on connaît tout particulièrement le célèbre labyrinthe dans lequel Thésée, enfermé avec le Minotaure, ne trouvera le moyen de sortir que grâce à la ruse d'Ariane, et son peloton de fil...

Les images et les associations sont ici nombreuses à partir de la représentation du labyrinthe pour le thème qui nous rassemble : labyrinthe des dispositifs de prise en charge des enfants et des adolescents, labyrinthe des déploiements imaginaires autour de l'idée d'une participation familiale à la perspective du placement, labyrinthe des représentations inconscientes qui viennent infiltrer les positions dans ce champ des pratiques sociales.

A ce point, une première piste de travail pourrait être énoncée : et si le placement familial nécessitait la mobilisation de nouvelles figures de Dédale, à la fois architectes, plasticiens et inventeurs, figures de Dédale en mesure d'investir une position de bricoleur... car, au fond, c'est bien de cette position dont il est question avec Dédale, à la fois dans l'innovation et l'expérimentation !

Dans le champ qui nous occupe, ces figures de Dédale, bricoleurs de la famille, ou plus exactement bricoleurs du familial, on les trouverait tout autant du côté des inventeurs de solutions familiales de placement que des acteurs du placement lui-même avec les assistant(e)s maternel(le)s... Il conviendra alors de tenter d'interroger les ressorts de la mobilisation de ces bricoleurs du familial en direction des enfants et des adolescents.

## Le paradoxe

« Ceci n'est pas une famille » ! Voici le deuxième élément fort du graphisme accompagnant ces deux journées de travail... un peu

dans la lignée des propositions des artistes surréalistes au regard de reconnaissance d'un objet comme constitutif de l'œuvre d'art (Duchamp ou Magritte par exemple).

« Ceci n'est pas une famille » ! Il manque bien sûr à cette proposition, pour en faire un véritable paradoxe, une dimension plus ouvertement référée à la famille d'accueil... Mais nous l'avons bien sûr tous en tête. Cette formulation peut alors être considérée comme une condensation de la dimension avant tout paradoxale de la pratique du placement familial, dont il nous faudra élucider à la fois les organisateurs inconscients mais aussi les enjeux.

Mais, comment définir le paradoxe et son expression ? Je vais tenter d'en proposer une approche à partir de la situation même dans laquelle nous nous trouvons ensemble, ici, au parc des expositions de la ville d'Agen.

Si je vous dis maintenant « *ceci, ce que je suis en train de prononcer devant vous, ceci n'est pas une conférence* », je vous adresse deux messages inconciliables : celui, lié à la forme et au cadre de mon discours, qui appartient bien à celui de la conférence, l'autre dans l'énoncé même du message, annule les éléments de contexte qui donnent corps à l'idée que vous savez qu'il s'agit bien ici d'une conférence !

Face à une telle situation, plusieurs hypothèses sont envisageables, qui engagent l'économie psychique mobilisée par la rencontre de cette double proposition :

- Soit vous estimez qu'il y a trop d'écart entre ce que je dis et ce que je manifeste, et considérez la nécessité d'organiser au plus vite mon hospitalisation en service psychiatrique... On peut évoquer une stratégie d'évitement, sur fond de mise à distance du conflit ouvert par ce double message ;
- Soit la coexistence de ces deux énoncés est insupportable et vous ne retenez que l'un des termes du paradoxe (« *ceci est une*

*conférence, je peux confirmer matériellement cette proposition, et le discours qui l'accompagne m'est indifférent* » ou « *ceci n'est pas une conférence, j'ai été trompé par les apparences du contexte et je me fie au discours...* ». La solution s'inscrit ici sur le versant du clivage qui indique une coupure du sujet d'une part de son expérience subjective, comme modalité de survie psychique face au risque de diffraction que représente la coexistence de ces deux énoncés ; le clivage s'instaure sur fond de déni de la réalité ;

- Soit vous reprenez la dimension provocatrice du propos et vous vous interrogez sur ce qui se cache derrière celui-ci, sans nécessairement vous résoudre à opter pour l'une ou l'autre des propositions, acceptant la position inconfortable et nécessairement instable de l'ambiguïté dont P.C. Racamier (1992) dresse les contours dans le cadre de la pensée du paradoxe.

Il me semble que nous sommes là précisément en présence du registre dans lequel se déploient les positions inconscientes mobilisées par le placement familial : solliciter une famille à titre de professionnel, c'est introduire une ambiguïté fondamentale, ambiguïté dont je propose qu'elle soit au cœur des potentialités de transformation attachées à la pratique du placement familial. Cette ambiguïté peut se lire à plusieurs titres et nous l'envisagerons dans la rencontre de l'enfant ou de l'adolescent en souffrance de liens dans sa famille, et dans la rencontre avec la famille d'accueil dont l'intervention se trouve, d'une manière ou d'une autre, médiatisée par l'institution.

Il s'agira donc de travailler au cœur des positions paradoxales initiées par cette pratique, mais je souhaite auparavant proposer une incursion dans les enjeux du placement familial, particulièrement du point de vue de l'engagement des acteurs du placement.

## De la dette au don

L'approche des sociologues F. Bloch et M. Buisson (1998) est précieuse pour préciser ce qui se présente comme étant au centre de la pratique des assistantes maternelles, c'est-à-dire la disponibilité maternelle. On remarquera incidemment que le genre masculin de cette profession se décline dans une référence maintenue au maternel et, par là, à sa disponibilité : on parle bien des assistants maternels et l'on pourrait s'interroger, à partir de là, sur l'espace dans lequel se loge le paternel ?

Les deux auteurs insistent sur ce que l'on pourrait nommer une double inscription de la pratique de l'accueil d'enfants dans sa propre famille :

- D'une part comme extension de la fonction maternelle, extension naturelle, pourrait-on dire, de la capacité d'une femme à être mère ;
- D'autre part comme héritage symbolique au regard de l'histoire des liens des assistant(e)s maternel(le)s avec leur propre mère, au travers de la transformation d'une disponibilité au sein de la famille et au service de celle-ci en direction d'un statut social de la disponibilité maternelle.

C'est bien autour de cette disponibilité maternelle, ancrée dans les représentations de génération en génération (F. Bloch et M. Buisson mettent bien l'accent sur le fait que la garde des enfants est une histoire de femmes), que tout à la fois se justifie le recours à la famille d'accueil et que s'actualise une tension entre la dimension professionnelle et non-professionnelle.

F. Bloch et M. Buisson précisent également que si se trouve maintenue, dans l'accueil en famille, une différenciation des statuts des enfants au regard de la filiation (différenciation entre enfants de la famille et enfants accueillis), on assiste à une confusion des fonctions qui se trouve nourrie par la croyance implicite, pourrait-on dire, dans le caractère inné des savoirs et compétences en

matière de parentalité. On sait bien sûr que cette croyance a été fortement ébranlée par la loi du 12 juillet 1992 portant statut des assistantes maternelles, particulièrement dans la mesure où elle instaure une obligation de formation : cette loi vient signifier, sans conteste, le souci d'une reconnaissance professionnelle de l'accueil en famille, qu'il soit permanent ou non-permanent.

Il n'en reste pas moins que les conditions mêmes de la sollicitation des familles d'accueil, dans l'intrication des positions familiales et professionnelles qu'elle engage, tend à pérenniser un fondement oblatif (fondement sur le don) de l'accueil en famille : si certaines dispositions mêmes de cette loi du 12 juillet 1992, particulièrement dans ses attendus touchant à l'agrément (prise en compte de la situation matrimoniale et parentale de la famille d'accueil) ou à l'instauration du contrat de placement (signature du conjoint par exemple), sont infiltrées par ce que l'on pourrait nommer une idéologie du familial dans la perspective de la garde ou du placement de l'enfant ou de l'adolescent, il n'est pas non plus inintéressant d'observer la manière dont les motivations des équipes éducatives et/ou des travailleurs sociaux pour un placement familial sont infiltrées par une dimension de réparation.

C'est bien alors dans un mouvement s'inscrivant entre dette et don que l'on peut penser le placement familial et son instauration, dans cette histoire partagée entre travailleur social, famille d'accueil et enfant ou adolescent.

Si l'on s'interroge sur ce qui soutient, dans l'élaboration des travailleurs sociaux, le projet d'une orientation en direction d'une famille d'accueil, il me semble que l'on peut relever trois critères principaux :

- Le bas âge de l'enfant, pour lequel le placement familial se présente dans une logique de protection maximale, projetée sur le modèle familial, considéré comme étant le seul à pouvoir assurer cette protection ;

- La perspective d'un placement de longue durée, qui engage une dimension de substitution parentale ;
- L'échec des solutions éducatives mises en œuvre jusque-là, particulièrement lorsqu'il s'agit d'adolescents, le placement familial se présentant alors comme dernier recours.

A partir de là, on comprend mieux de quelle manière la pratique de l'accueil d'enfants dans sa propre famille engage une répétition des enjeux de dette et de don. Ces enjeux sont pris, je l'ai dit, dans une intrication entre les positions personnelles et professionnelles, intrication qui concerne non seulement les familles d'accueil mais également les travailleurs sociaux sur l'initiative d'un placement familial. Ce qui se trouve en question ici, c'est le lien avec ce que chacun, dans sa pratique personnelle ou professionnelle, introduit inévitablement de son histoire propre, dans le jeu des transferts et contre-transferts inévitablement, pourrait-on dire, mis en œuvre dans une pratique éducative.

En effet, comment supporter, dans la confrontation à la situation de placement d'un nourrisson, la charge d'abandon et de rapt qui s'y trouve attachée ? Quelle réponse apporter à la situation d'un enfant dont le ou les parents se trouvent empêchés d'assurer leur position de parents au long cours (dans le cas d'une incarcération par exemple) ? De quelle manière échapper au traumatisme de la répétition de l'échec de différentes stratégies éducatives face à la situation d'un adolescent à la dérive ?

On peut dire que ce sont les affects liés à ces différentes situations qui infiltrent les positions des acteurs du placement familial, dans les effets de répétition au regard du lien à leurs propres images parentales, orientant les réponses qu'ils vont apporter aux enfants ou adolescents accueillis.

Au regard de ces différentes situations, on peut entendre le recours au placement familial, et à la dimension du don que celui-ci engage, comme une double tentative :

- Du côté du travailleur social, tentative d'instaurer un dispositif de réparation, parfois dans une conception un peu magique, face à une situation de violence insupportable, dans la tentative de dégagement d'une dette à l'égard de l'enfant ou de l'adolescent (cette dette concerne le propre échec ou la propre impuissance du professionnel...), et d'un transfert de celle-ci à une figure maternelle toute dévouée (D.W. Winnicott, 1956) ;
- Du côté de la famille d'accueil, tentative d'aménager un espace d'accueil qui actualise, au travers de la mobilisation d'une position de don, une disponibilité totale, à l'égard de laquelle l'introduction d'une dimension marchande par le salariat introduit une tension au sein de laquelle prendra place l'engagement éducatif.

### Ceci n'est pas une famille

Famille ou non-famille ? Professionnel ou non-professionnel ?

Deux modèles ici s'entrechoquent, dans un contexte d'autant plus sensible qu'il se joue sur le fond d'une séparation d'un enfant ou d'un adolescent au regard de sa famille d'origine et que s'y joue ce que l'on pourrait appeler un choc des familles.

Mais qu'est-ce qu'une famille ? Au-delà d'une définition sociologique [(parent(s) et enfant(s))], il semble important de rappeler qu'une famille se caractérise par l'entrecroisement de deux ordres de liens :

- Des liens d'alliance, qui se fondent sur une institution contractuelle (classiquement entre un homme et une femme, dans le mariage, mais également dans d'autres formes de conjugalité) ;
- Des liens de génération, qui inscrivent chacun des éléments du groupe familial dans un rapport de filiation (comme parent et/ou comme enfant).

Si le placement familial engage l'enfant au regard du lien de filiation avec sa propre famille, la mobilisation de la famille d'accueil et la confrontation dans le cadre du placement familial, concernent tout autant les liens de filiation que les liens d'alliance.

La professionnalisation de la pratique de l'accueil en famille, qui est à certains égards professionnalisation de la famille comme dispositif éducatif, introduit une superposition entre deux ordres de liens. Nous en reprendrons la définition, dans le prolongement des travaux de P. Fustier (1993, 1999, 2000), à partir de la nécessaire articulation entre des liens se référant à la sociabilité primaire et basés sur l'échange par le don (il s'agit, dans le cadre du placement familial, de ce qui était défini précédemment comme extension de la fonction maternelle) et des liens se référant à une sociabilité secondaire s'inscrivant, eux, dans une logique économique.

Le paradoxe qui organise le placement de l'enfant ou de l'adolescent en famille d'accueil tiendrait alors dans la tension qui existe entre :

- D'une part, la sollicitation professionnelle de l'accueil (élaboration de l'orientation par les professionnels de l'éducatif, statut professionnel de la famille d'accueil) ;
- D'autre part, la participation de la vie familiale comme dispositif princeps de la prise en charge (partage du quotidien dans le cadre de l'intime du domicile familial, sollicitation de la famille d'accueil dans des soins qui s'apparentent aux soins primaires, dans le registre de l'autoconservation – nourrissage, couchage, hygiène...)

Dans l'imaginaire, tout se passe alors comme si l'enfant ou l'adolescent était pris dans une logique du don total (et on sait que les enfants ou adolescents en carence affective mobilisent de manière privilégiée ces mouvements que l'on peut référer à l'investissement de l'autre en position de sauveur). Cette logique du don total qui se trouve en risque d'engager, de manière indue,

un écrasement voire une disparition de la référence instituante de la séparation, telle qu'elle est initiée par le placement, au bénéfice de ce que l'on pourrait appeler une auto-institution (néo-institution) familiale et généalogique.

Ainsi, on se trouve face à une configuration qui contraint à travailler au cœur d'un paradoxe qui représente, d'une certaine manière, une figure exacerbée du paradoxe mis en évidence par P. Fustier (1993) à propos des placements d'enfants et d'adolescents en institutions d'hébergement : face à un énoncé institutionnel du placement et à l'intervention de professionnels dans ce cadre (référence à la sociabilité secondaire), l'enfant ou l'adolescent va interpréter l'engagement des professionnels en termes de don total, qui lui est électivement adressé et qui se situe dans le registre de la dévotion maternelle, en réparation des carences dont la décision même du placement témoigne (référence à la sociabilité primaire).

L'enjeu majeur tiendra alors dans la capacité des différents acteurs du placement (prescripteurs – magistrat, travailleurs sociaux –, familles d'accueil, référents du placement dans l'accompagnement des mesures de placement...), de participer à ce que D.W. Winnicott (1971) nommait la contenance du paradoxe, permettant d'éviter les effets de déni et de clivage suscités par la position, que j'ai décrite comme instable et inconfortable, de confrontation au paradoxe.

Le risque d'une continuité imaginaire entre famille d'origine et famille d'accueil, comme solution économique à la confrontation au paradoxe, me semble pouvoir être décrit à partir de deux figures principales, dans la mesure où, inconsciemment, le recours à une pratique familiale substitutive dans le placement familial met à mal les représentations de la famille d'origine :

- La figure de l'enfant de la famille ; cette figure renvoie à la qualité de l'accueil, en termes de soins primaires, au sein de la

famille d'accueil et, au-delà, à la place de la famille naturelle : dans une configuration où l'enfant est investi au titre de l'enfant de la famille, quelle est, pour celui-ci, la place potentielle offerte à l'investissement des figures parentales, quelle que soit la situation de ceux-ci ? Quel peut être, par ailleurs, dans un tel contexte, l'espace proposé aux parents pour l'investissement de leur enfant ? Cette figure de l'imaginaire du placement repose sur un clivage bon/mauvais, à l'égard duquel l'enfant aurait à choisir entre toute-dévotion et contre-dévotion. La fréquente mise à mal du placement en famille d'accueil à la pré-adolescence témoignerait d'une conflictualisation impossible du paradoxe famille/non-famille, et des images qui y sont associées, dans la mesure où, d'une part, la seule issue serait, pour l'adolescent, de choisir entre les deux polarités familiales à sa disposition et où, d'autre part, toute tension dans les liens est vécue comme répétition de l'attaque des liens qui a prévalu autour du placement ;

- La figure de la disqualification maternelle, qui tient à la qualité particulière du lien établi entre la famille d'accueil et la famille d'origine, famille d'origine le plus souvent représentée par la mère seule ; il en est particulièrement ainsi lorsque la mère biologique est investie par la mère d'accueil comme fille, certes peu compétente dans sa fonction maternelle mais qui vient de ce fait mettre en jeu un mouvement de réparation de la part de la mère d'accueil. Dans le même temps, il n'est pas rare que le lien entre la mère d'origine et le père d'accueil prenne une forme ambiguë, dans une pseudo-complicité qui évoque un contexte incestueux. C'est ici dans l'écrasement de la différence des générations que la place de l'enfant ou de l'adolescent est attaquée au travers, d'une part, l'instabilité de la référence aux modèles identificatoires (quelle fiabilité ?) et, d'autre part, de la confrontation à une sorte de répétition du vécu traumatique au regard de l'histoire de ses propres liens au sein de sa famille.

## Placement familial et figures idéales

La référence à des figures familiales idéales comme présupposé de toute démarche de placement (la famille d'accueil est réputée *meilleure* que la famille d'origine), figures dont on peut dire qu'elles constituent de purs produits imaginaires, tend à mettre à mal, d'une certaine manière, les potentialités de contenance du paradoxe qui sous-tend le projet du placement familial. Le contexte de recours au placement familial, on l'a vu, exacerbe l'émergence de ces figures idéales :

- D'une part, en fonction des éléments de réalité de la famille d'origine qui motivent le placement, dans le cadre de la protection de l'enfant, parfois dans un climat dramatisé ;
- D'autre part, au regard de la mobilisation des mouvements de réparation en direction de l'enfant, dont on peut faire l'hypothèse qu'ils s'inscrivent en miroir d'un mouvement de réparation de la propre capacité parentale des professionnels (travailleurs sociaux, assistante maternelle...) attaquée par les témoignages des carences de soin des parents d'origine.

Comment, dans cette configuration, penser, aux termes des prescriptions de la loi de 1986 sur l'assistance éducative, que le placement familial puisse participer à un projet de retour en famille ? Ne sommes-nous pas là à l'extrême des positions paradoxales ?

A. Cadoret, ethnologue, qui a mené un certain nombre de travaux sur le placement familial (1995, 2001), met l'accent sur la nécessité de dépasser à la fois les positions de clivage bon parent-mauvais parent et l'idéologie du lien biologique (pour reprendre une expression proposée par M. Berger, 1992), afin de pouvoir penser l'inscription de l'enfant dans une *pluriparentalité*. Le constat du poids des loyautés des enfants à l'égard de leur(s) parent(s) biologique(s), ainsi que celui de l'importance de la participation des

familles d'accueil dans le développement de la personnalité de l'enfant amène A. Cadoret à plaider pour la reconnaissance d'une nouvelle définition de la construction de la parentalité (identifications/contre-identifications), et ce, en faisant également référence à d'autres dispositifs de transfert de parentalité, telle l'adoption en particulier. On ne peut, à cet endroit, éviter la référence aux pratiques décrites par M. Mauss (1969) autour du fosterage, dont les enjeux sont repris par S. Lallemand (1993) : il s'agit de pratiques de transfert d'enfants, en vigueur dans les sociétés dites traditionnelles, qui prévoient un maintien des liens avec la famille d'origine, à la différence de nos pratiques d'adoption.

En effet, là s'ouvre peut-être une voie qui permettrait de contenir le paradoxe du placement en famille d'accueil, en substituant à la notion étroite et restrictive du projet de retour en famille, celle de co-construction parentale. Le projet témoignerait d'un renoncement à l'illusion de la toute-puissance parentale, qu'elle se situe du côté des parents d'origine ou des parents d'accueil.

Vous le voyez, on est là en plein *bricolage du familial*, comme je l'énonçais en introduction de mon exposé, mais il s'agit là d'un bricolage à penser dans sa complexité : la part d'inventivité et de *doigté* propre à la position du bricoleur requiert certainement l'engagement de *plus d'un professionnel* dans l'élaboration du projet d'accueil en famille d'un enfant ou d'un adolescent, ainsi que dans l'accompagnement de ce projet dans la continuité de sa mise en œuvre.

Si la pratique éducative auprès d'enfants et d'adolescents en souffrance dans les liens familiaux réclame de ces *bricoleurs du familial*, de ces nouvelles figures de Dédale prêtes à exercer leur créativité dans l'invention de dispositifs de prise en charge au plus près de leurs besoins – et dont vous êtes certainement les uns ou les autres, à des places différentes – elle exige aussi, dans ce *labyrinthe*, l'actualisation d'un *fil*.

Pour ma part, j'identifierais volontiers ce fil autour de *l'éthique*, en tant que celle-ci témoigne d'une position d'attention et de préoccupation singulière à l'endroit du sujet, dans le soutien de l'émergence de sa position subjective, en contrepoint du risque d'aliénation (P. Roman, 1999).

### Conclusion

Pour conclure ce rapide tour d'horizon des enjeux inconscients mobilisés par la pratique du placement familial, et des pistes de réflexion autour de ceux-ci, il me semble intéressant de reprendre la figure du paradoxe initiée par la formulation « *Ceci n'est pas une famille* ».

A l'endroit des familles d'accueil, on peut à mon sens soutenir une double affirmation, paradoxale et créatrice de sens, dans la pensée de la prise en charge de l'enfant ou de l'adolescent :

« *Ceci n'est pas une famille* » est alors indissociable de « *Ceci est une famille* », la première proposition s'avérant indissociable de la seconde :

- En effet, « *Ceci n'est pas une famille* », dans la mesure de la professionnalisation de la fonction de l'assistante maternelle et des différentes conséquences liées à son statut, et en particulier celles liées à la contractualisation de l'accueil de l'enfant ou de l'adolescent – garantie contre la toute-puissance portée par les figures idéales (sociabilité secondaire) ;
- « *Ceci est une famille* », dans la mesure où l'enfant ou l'adolescent se trouve engagé dans des liens, soutenu par un engagement affectif qui témoigne de l'essence même de la famille, liens d'alliance et de génération à l'égard desquels il sera nécessairement amené à prendre position, en référence à sa propre histoire (sociabilité primaire).

Se déprendre du risque d'aliénation que porte en lui l'imaginaire dans ses effets de toute-puissance potentielle, c'est prendre un autre risque : celui de rencontrer le paradoxe et de se laisser malmener par les figures qu'il met en scène.

Je souhaiterais conclure en donnant la parole au témoignage proposé par J.-M. Servin, chroniqueur de l'hebdomadaire *Lien social*, bien connu des professionnels de l'éducatif, sous le titre « Le placement : lieu d'une énigme à ne pas résoudre » (n° 581, 21 juin 2001) :

« *Il y a sur notre bureau une fleur de dahlia à collerette, gracieuse et touchante dans son godet en plastique. Rémi, douze ans, accueilli chez nous tout petit, me l'a offerte sans dire un mot. Je demande à Rémi : « C'est pour la fête des Pères ? – Oui, répond-t-il dans un souffle ».*

*Cette fleur de la fête des Pères n'est pas pour moi mais pour cette part de paternité que Rémi prend en moi. L'enfant, qui ne peut rien offrir dans la réalité à son père, l'offre à cet inconnu qui m'habite et dans la fonction duquel je suis depuis dix ans sans usurper sa place. J'accepte ce don dans l'entre-deux, dans l'ambiguïté de cette filiation symbolique et affective. En ne nommant pas le destinataire de son offrande, Rémi garde ouverte et disponible la place de son père inconnu. Je lui ai dit merci dans un bisou ému, sans dissiper cette ambiguïté vitale » (p. 11).*

### Bibliographie

Berger M., *Les séparations à but thérapeutique*, Privat, Toulouse, 1992.

Bloch F. & Buisson M., *La garde des enfants – une histoire de femmes*, L'Harmattan, Paris, 1998.

Cadoret A., *Parentalité plurielle – Anthropologie du placement familial*, L'Harmattan, Paris, 1995.

Cadore A., *Placement familial et appartenance familiale : une pluriparentalité nécessaire*, in D. Le Gall & Coll., *La pluriparentalité*, P.U.F, Paris, 2001.

Fustier P., *Les corridors du quotidien*, P.U.L, Lyon, 1993.

Fustier P., *Le travail d'équipe en institution*, Dunod, Paris, 1999.

Fustier P., *Le lien d'accompagnement*, Dunod, Paris, 2000.

Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, P.U.F, Paris, 1951.

Lallemand, *La circulation des enfants dans les sociétés traditionnelles*, L'Harmattan, Paris, 1993.

Mauss M., *Œuvres complètes*, T. 3, Minuit, Paris, 1969.

Racamier P.-C., *Le génie des origines*, Payot, Paris, 1992.

Roman P., *Séparation et aliénation – l'institution à l'épreuve du lien*, in *Cahiers de psychologie clinique*, 13, p. 167-186, Bruxelles, 1999.

Winnicott D.-W. (1956), *La préoccupation maternelle primaire*, in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot, Paris, 1969.

Winnicott D.-W. (1971), *Jeu et réalité*, Gallimard, Paris.

## TABLE DES MATIÈRES

Allocution d'ouverture de Christian MESNIER, président de l'A.N.P.F.	5
Introduction du thème des journées d'étude, Pierre LE ROY	13
Place - Représentation - Idéal, Bernard ANDRIEUX	17
Les représentations psychiques inconscientes : en quoi viennent-elles concourir ou faire obstacle à nos actions ? Alain GENTES	31
Le placement des enfants en famille : un regard sur le passé, Yvonne KNIBIEHLER	43
Le placement familial et la construction juridique de la protection de l'enfance, Robert LAFORE	59
Liens - Rôles - Convergences dans le cadre d'une mesure de placement familial : « Imaginaire et réalité », Jacques LADSOUS	71
Table ronde des professionnels de l'enfance Place et représentation du placement familial dans le champ social, médico-social et judiciaire face aux dispositifs institutionnels de prise en charge, F. DANIES, E. TAUXE-BRUGIERE, M. LERBOUR, M. MAUREL-MILLASSEAU, N. SARKISSIANE, M. MARTIN, J. AUZERAL, C. KICHENIN et M. LAMBOUR	75

Le placement familial ou l'institution du paradoxe : la famille à l'épreuve de l'imaginaire, Pascal ROMAN	97
Comment se mettent en jeu les places, les représentations et les idéaux de tous les professionnels qui interviennent dans un dispositif de placement familial, Michel GROLLIER	113
Les effets des représentations croisées entre parents et professionnels, Yves MATHO et Roland JANVIER	123
L'autorité parentale et à quoi nous référons-nous ? Associations espagnoles, Wada Poza MARIN et Theresa LOZANO SOLER Equipo de Acoçento Familiar de Nazareth	149
Table ronde composée d'acteurs et de professionnels de placements familiaux européens : place et représentation du placement familial dans la suppléance familiale en Europe du sud A. Gimeno COLLADO, M. Dolorès OLTRA, Amparo BERZOSA, Asociación (A.V.A.F.) comunidad Valenciana (Espa-cine)	153
Le rôle du mineur dans le placement familial, Eduardo TRAIID GARCIA	163
Conflits d'intérêts dans le domaine d'accueil familial : l'intérêt du mineur est-il toujours le plus fort ?	169

Vers une culture d'accueil familial, Association A CARONAR	175
Place et représentation du placement familial dans la suppléance familiale, Association italienne	179
Synthèse des Journées d'étude, Pierre LE ROY	185
Allocution de clôture, Christian MESNIER	189
Présentation de l'A.N.P.F.	191

# LE LABYRINTHE DU PLACEMENT FAMILIAL

Si la pratique qui consiste à confier un enfant à une famille qui n'est pas la sienne est ancienne, elle connaît, depuis plusieurs années, une évolution conséquente, et s'inscrit désormais dans un cadre institutionnel professionnalisé.

Dans le processus d'institutionnalisation du placement familial, la loi de juillet 1992 est venue affirmer la place, le rôle et la fonction de l'assistante maternelle, dans une dynamique de professionnalisation pour elle et sa famille. En quoi ces évolutions s'articulent-elles avec les représentations des intervenants concernant la fonction de famille d'accueil ?

Concernant les familles des enfants accueillis, la question se pose de comment prendre en compte, au-delà de leurs droits, leur place et leur rôle de parent ? Quelle est la place que chaque professionnel leur laisse en fonction de ses propres représentations sur la famille, les parents et l'enfant ?

Ainsi chaque intervenant intègre dans sa vision de la place de chaque acteur du placement familial ses propres valeurs, ses représentations et son idéal de la famille.

S'interroger entre praticiens du placement familial, et confronter les diverses approches est une première exigence éthique ; la seconde exigence éthique est de faire appel à d'autres éclairages, d'autres champs théoriques pour élargir les débats et élaborer une analyse à la hauteur des enjeux !

En organisant ces 10<sup>èmes</sup> journées d'études, à Agen, en septembre 2001, l'A.N.P.F. a voulu répondre à ces exigences, en faisant appel à des praticiens européens, et à des interventions diversifiées (philosophe, psychanalyste, historien, etc.) ; ces actes regroupent l'ensemble de celles-ci, et des débats.



ISBN : 2-7475-3917-2

16 €